magazine
MAGAZINE
LE VÉSINET
Novembre 2016 - N° 49

© hungler pour agence ter

Parc Princesse : douze pages spéciales pour comprendre le projet

FINANCES

Taxe foncière : le taux de la commune stable **(P. 6)**

SPORT

Louis Radius : du Vésinet à Rio **(P. 32)**

PARC PRINCESSE
RÉUNION PUBLIQUE MARDI 29 NOVEMBRE À 19H30
EN MAIRIE

Sommaire

Rendez-vous : LES VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE 4

Vie municipale :

LES BACHELIERS À L'HONNEUR 5

DES ANNÉES DE TRAVAIL RÉCOMPENSÉES 5

DU NOUVEAU DANS LA DÉLIVRANCE DE LA CARTE D'IDENTITÉ 6

Finances :

TAXE FONCIÈRE : LE TAUX DE LA COMMUNE STABLE 7

Travaux :

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE RUE WATTEAU 8

L'ABRI VÉLOS À LA GARE RER LE VÉSINET CENTRE OPÉRATIONNEL 8

Environnement :

4 FLEURS POUR LE VÉSINET 9

Commerces :

LES COMMERÇANTS DANS L'ACTION 10

Culture :

DES VÉSIGONDINS ET DES LIVRES 11

CE QUE NOUS DEVONS À ANDRÉ GOSSET 11

Scolaire : LES ÉCOLIERS MOBILISÉS POUR ELA 12

Agenda du CCAS :

ACTIVITÉS ET FESTIVITÉS À LA SEMAINE BLEUE 13

Concours photos :

CONCOURS PHOTOS : DÉCOUVREZ LES PHOTOS PRIMÉES ! 14

Syndicat d'initiative

DES NOUVELLES DU SYNDICAT D'INITIATIVE ET DE DÉFENSE DU SITE DU VÉSINET . . 16

Urbanisme :

LE PARC PRINCESSE 17-28

Un lieu, une histoire : LA TIGE ET LE HUBLOT 30

Sport :

LOUIS RADIUS, DU VÉSINET À RIO 32

Associations : L'ACTUALITÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE 21

Le Vésinet en images 37-38

Infos pratiques et état-civil 39

Tribunes libres 40-42

Madame, Monsieur,

C'est avec fierté que la Ville a appris que le jury « Villes et Villages de France » venait de décerner, à nouveau, le label de **qualité de Ville Fleurie 4 Fleurs au Vésinet. Seules trois communes des Yvelines atteignent ce niveau de reconnaissance qui salue non seulement la qualité du fleurissement, mais également la logique de respect de l'environnement dans laquelle le Vésinet est fermement inscrit.** Cette récompense est la marque que le travail quotidien des services de la Ville est reconnu par les élus et tous les Vésigondins, bien sûr, mais aussi par les amateurs éclairés et les professionnels du paysagisme et de l'environnement. **Je souhaite féliciter pour la qualité de leur travail et leur implication tous nos agents**, très attachés à leurs missions.

Par ailleurs, j'ai l'immense plaisir de vous faire savoir que le **grand projet d'urbanisme du Parc Princesse avance de manière très conséquente** : ce sont ces avancées que nous souhaitons vous présenter dans le cahier central de ce magazine tout d'abord, ainsi que lors de la **réunion publique organisée en mairie mardi 29 novembre dès 19h30**. J'espère vous y retrouver nombreux, pour vous exposer la vision de ce quartier qui accueillera 430 logements dont certains à vocation sociale, de nouveaux équipements publics et de grands espaces verts. Je vous laisse découvrir en pages 20-21 le plan général d'aménagement du site ainsi que des illustrations qui mettent en scène les projets d'architecture des bâtiments d'habitation.

Vous avez été nombreux à participer aux ateliers de travail sur ce projet ; cette réunion publique est une occasion parfaite pour vous permettre de continuer à vous exprimer pour construire, ensemble, le plus grand aménagement depuis la création du Vésinet.

Je vous redis le plaisir et l'honneur que j'ai de travailler au service de notre Ville.

Bien à vous,

Bernard Grouchko,
Maire du Vésinet.

Retrouvez votre ville sur internet :
www.levesinet.fr
Courriel : **mairie@levesinet.fr**

HÔTEL DE VILLE DU VÉSINET – 01 30 15 47 00 - 60, boulevard Carnot - 78110 Le Vésinet.
Ouverture : le lundi de 13 h 30 à 18 h, en semaine de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (17 h 30 le vendredi), le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Directeur de la publication : Bernard Grouchko / **Rédaction :** Service Communication / **Crédits photos :** Service communication/ **Illustration couverture :** Hungler pour Agence Ter / **Édition - Impression :** Groupe des Imprimeries Morault - 01 53 35 95 15 / **Distribution :** Champar / Toute reproduction, partielle ou intégrale est interdite sauf autorisation / Imprimé sur papier provenant à 100% de forêts gérées durablement / Prochaine parution en janvier 2017.
Merci aux services de la Ville qui ont collaboré à l'élaboration de ce numéro.

A VOS AGENDAS

NOVEMBRE

Mercredi 23
Visite commentée du musée Cognacq Jay, organisée par le CCAS. (page 13)

Vendredi 25
« Café littéraire », organisé par le CCAS, résidence Jean Laurent. (page 13)

Samedi 26
L'heure du Conte, à partir de 3 ans
« Voyage en Afrique », bibliothèque du Vésinet.

Samedi 26 et dimanche 27
De 15h00 à 20h00 : Kermesse à Sainte-Pauline, organisée par la paroisse du Vésinet et de la rive droite du Pecq. Nombreux stands. L'enclos de l'église sera ouvert à tous le samedi de 15h à 20h00 et le dimanche 27 novembre de 11h à 18h00. Entrée libre. 55 boulevard d'Angleterre.

Mercredi 30
15h00 : Conférence photos « les enfants du Monde », résidence Jean Laurent (page 13).

DÉCEMBRE

Vendredi 2
20h00. Concert du conservatoire Georges Bizet, au théâtre du Vésinet – Alain Jonemann (salle Jean-Louis Barrault).

Vendredi 2
13h - 19h : Marché de Noël des Jumelages dans la cour de la Mairie.

Samedi 3
10h - 18h : Marché de Noël des Jumelages, dans la cour de la Mairie. Marché animé le matin par l'orchestre de cuivre de l'Harmonie municipale.

Samedi 3
L'heure du Conte, à partir de 3 ans
« Le flamenco des oiseaux », bibliothèque du Vésinet.

Dimanche 4
15h30 : Concert de chants polyphoniques et sacrés de 47 garçons (CM1 à la première) de l'Académie Musicale de Liesse, donné à l'église Sainte Marguerite. Entrée libre.

Lundi 5
Permanence du Secours Populaire, antenne de Chatou-Croissy-Le Vésinet, de 14h00 à 16h00 au CIAV : salles entrée Choulot 1 et bureau 2. Tel antenne : 06 80 59 78 13.

Mercredi 7
15h00. Causerie « La vie de Victor Hugo et son œuvre », par Monsieur Manganelli, résidence Jean Laurent (page 13).

Samedi 10
L'heure du Conte, à partir de 3 ans
« Comme chiens et chats », bibliothèque du Vésinet.

Dimanche 11
16h00 : concert du chœur du Vésinet, église Sainte-Pauline. Œuvres de la Renaissance jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Lundi 12
15h00. Conférence « Michel Ange, un géant de la Renaissance », par Monsieur Cariou de Kerys, à la résidence Jean Laurent (page 13).

Mardi 13
Goûter et conférence à la brasserie Lipp puis visite des illuminations de Paris (page 13).

Mercredi 14
14h30 : Croque ciné, un film jeune public et un goûter offert aux enfants. Cinéma Jean Marais. Projection du film « Ballerina ». Réservation à la billetterie du théâtre 01 30 15 66 00.

Jeudi 15 décembre
20h30 : conseil municipal, en Mairie.

Vendredi 16
20h30 : dans le cadre de la Fête du Court Métrage, soutenue par le CNC, projection autour du programme de courts métrages « viens voir les comédiens » avec des acteurs de renoms (Dussolier, Viard, Depardieu, Rampling, etc.). Prix unique d'entrée : 4 euros. Au cinéma Jean Marais.

Mercredi 21
15h00 : Lecture à deux voix, résidence Jean Laurent (page 13).

JANVIER

Mercredi 18
18h00 : Vœux du Maire à la population – Théâtre du Vésinet – Alain Jonemann.

Lundi 30 et mardi 31
De 14h00 à 19h30 : don du sang, Maison du Combattant.

Le CIAV sera fermé du samedi 24 décembre au lundi 2 janvier 2017 inclus.

APPEL À TÉMOIGNAGE

A la suite des travaux d'accessibilité du cinéma Jean Marais, nous sommes à la recherche de témoignages et souvenirs d'antan du cinéma. Si le cinéma est pour vous synonyme de premiers émois, vous pouvez contacter Monsieur Alain-Marie Foy par courriel : president@histoire-vesinet.org ou au 01 39 52 15 43.

ABONNEZ-VOUS À « CES JOURS-CI AU VÉSINET »

Un vendredi sur deux, retrouvez toute l'actualité de la Ville dans votre boîte mail, avec notre lettre électronique "Ces jours-ci au Vésinet" ! Pour vous y abonner, rien de plus simple et c'est gratuit : allez sur le site de la Ville **www.levesinet.fr**, rubrique « S'inscrire à la lettre d'information ». Vous y retrouverez également les archives de nos précédentes lettres. A votre ordinateur !

LES VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE

Bernard Grouchko, Maire du Vésinet, adressera Mercredi 18 janvier à 18h au théâtre du Vésinet-Alain Jonemann ses vœux à la population pour l'année 2017. La cérémonie sera suivie d'un spectacle offert par les enfants du Conservatoire. Attention, nombre de places limité. Billets à retirer au guichet du Théâtre.

UNE BIBLIOTHÈQUE FLAMBANT NEUVE

Lundi 3 octobre, Monsieur le Maire, accompagné de Pierre Fond, Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS), de Catherine Politis, maire-adjoint déléguée à la Culture et de Michel Caumel, directeur de la bibliothèque, ont inauguré la bibliothèque du Vésinet. **Entièrement refaite, la bibliothèque est plus spacieuse et lumineuse.** Six mois de travaux ont été nécessaires. Cet équipement intercommunal contribue grandement au **rayonnement de la culture au Vésinet.** La bibliothèque compte plus de **2 850 lecteurs et lectrices inscrits**. Elle développe de nombreuses initiatives à destination des jeunes lecteurs pour leur donner le goût de la lecture. Les bibliothécaires organisent, entre autres, des séances à destination des bébés intitulées "Racontines" sans oublier "L'Heure du Conte", le samedi matin pour les jeunes enfants. **Le coût des travaux s'élève à 190 K€.** Ils ont été financés par la CASGBS.

LES BACHELIERS À L'HONNEUR

Souvent considéré comme le premier grand examen dans la vie d'un élève, **le baccalauréat constitue une porte d'entrée importante sur le monde du travail**. Pour féliciter les jeunes Vésigondins et Vésigondines, qui ont obtenu leur bac avec mention très bien, la Municipalité a organisé vendredi 7 octobre une **cérémonie en leur honneur**. Monsieur le Maire, accompagné d'élus dont Martine Geneix, adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, a procédé à la remise des récompenses.

DES ANNÉES DE TRAVAIL RÉCOMPENSÉES

Vendredi 7 octobre, les salariés résidant au Vésinet ont été honorés lors de la remise du Diplôme d'Honneur de la Médaille du Travail couronnant 20, 30, 35 ou 40 ans de travail. Cette médaille, créée en 1948, récompense l'ancienneté et la qualité des services effectués chez un ou plusieurs employeurs par une personne salariée. Des parcours de vie aussi divers que riches en épanouissement professionnel ont ainsi été mis à l'honneur. Au cours de cette réception, le travail a été fêté mais également la famille. C'est dans ce cadre que **deux mamans ont reçu la Médaille de la Famille Française.** La cérémonie s'est conclue avec le partage d'un verre de l'amitié.

DU NOUVEAU DANS LA DÉLIVRANCE DE LA CARTE D'IDENTITÉ

Ces nouvelles modalités permettent de sécuriser la carte nationale d'identité, dont le format demeure inchangé et qui (sauf cas de perte) reste gratuit.

Depuis le 8 novembre, les modalités de délivrance de la carte d'identité ont changé. La Mairie du Vésinet ne délivre plus de carte d'identité.

Vous devez désormais vous adresser à l'une des 34 communes de votre choix équipée des dispositifs de prise d'empreinte au sein du département des Yvelines.

La liste de ces mairies est disponible sur le site de la Préfecture des Yvelines : *www.yvelines.gouv.fr*

Les communes les plus proches du Vésinet et équipées de ce dispositif sont Le Pecq et Chatou.

La demande de CNI est donc effectuée **selon les mêmes modalités que les demandes de passeports**, par une instruction sécurisée et unifiée.

Après l'instruction d'un dossier complet, un message vous sera ensuite adressé sur votre portable vous informant de la mise à disposition de votre titre auprès de la mairie de dépôt.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site *https ://predemande-cni.ants.gouv.fr*

Cette pré-demande en ligne remplace alors le dossier papier qui continuera cependant à être accepté.

Ma demande de carte d'identité en résumé :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je m'adresse à l'une des 34 mairies des Yvelines mises à disposition sur le site de la Préfecture des Yvelines (*www.yvelines.gouv.fr*).
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

MENUISERIE CLENET SARL
Maison fondée en 1931 au Vésinet (4 générations)
TOUS TRAVAUX DE MENUISERIE
SPÉCIALISTE DU SUR MESURE :
BIBLIOTHÈQUE - PLACARD - DRESSING - CUISINE
SDB - TERRASSE - BALCON - PORTAIL - CLÔTURE...
FENÊTRES SUR MESURE Bois/PVC/Alu, mixte
PARQUET...
PROLONGATION JUSQU'AU 31/12/2016 DU CRÉDIT D'IMPÔT DE 30 % ET TVA À 5.5 % SUR LES FENÊTRES/VOLETS/PORTES D'ENTRÉES. FABRICATION FRANÇAISE SUR MESURE, POSE EFFECTUÉE PAR NOS COMPAGNONS.
29, avenue de l'Europe - 78400 CHATOU
Tél. : 01 39 76 03 07
www.menuiserie-clenet.com

ALAIN JOLIVEL SERRURERIE
Ferronnerie d'Art - Serrurerie
Métallerie : Marquises, portails, garde-corps...
Blindage - Serrures de sécurité VAK - Coffres forts
Automatismes FAAC - Portes de garage
Volets roulants - Fenêtres rénovation PVC
ÉTUDE ET DEVIS GRATUITS
Depuis 1946
Tél. : 01 30 53 01 74
5, rue Albert Joly - 78110 LE VESINET
www.jolivelserrurerie.com - jolivela@wanadoo.fr

PARENTON & FILS
RGE QUALIBAT
couverture
plomberie
chauffage
ventilation
désenfumage
énergies renouvelables
ÉNERGIES RENOUVABLES
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
COUVERTURE
11, rue Auguste Bartholdi 78240 Carrières-sur-Seine - Tél. 01 39 76 15 98 - Fax : 01 39 76 07 57
E-mail : parenton.fils@gmail.com - www. plomberie-chauffage-parenton.fr

ISAMBERT ÉLECTRICITÉ
Depuis 1968
CHAUFFAGE
ÉCLAIRAGE
VENTILATION
INTERPHONE
AUTOMATISATION DE PORTAILS
BORNES VÉHICULES ÉLECTRIQUES
2016 PARTENAIRE SOLUTIONS HABITAT D'EDF
01 39 76 82 62
Fax : 01 39 76 02 96 - www.isambert-electricite.com
105 bis, route de Croissy - 78230 Le Pecq-sur-Seine

Jean-François Carour
Maire-adjoint en charge des Finances.

TAXE FONCIÈRE : LE TAUX DE LA COMMUNE STABLE, CELUI DU DÉPARTEMENT EXPLOSE

ÉVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES EN 2016 :

TAXES FONCIÈRES 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 780 YVELINES - Commune : 650 A VESINET (LE)

	Commune	Syndicats de communes	Intercommunalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères
Taux 2015	12,48 %	0,316 %		7,58 %	0,685 %	4,88 %
Taux 2016	12,48 %	0,415 %		12,58 %	0,652 %	4,68 %

LE VÉSINET
0%
D'AUGMENTATION

DÉPARTEMENT
+ 66 %
D'AUGMENTATION

TAXE DES ORDURES MÉNAGÈRES
- 0,20 %

La baisse des impôts promise par le gouvernement socialiste se traduit par une hausse importante des impôts fonciers. Le Département, fortement impacté par la baisse des dotations de l'Etat, a augmenté son taux d'imposition.

La taxe foncière réserve cette année une bien mauvaise surprise aux propriétaires. Alors que le gouvernement ne cesse de claironner que les impôts ont baissé, force est de constater que **le désengagement total de l'Etat se traduit financièrement par une hausse, particulièrement sensible, du taux d'imposition foncier du Département.**

En cette année 2016, **la Commune, grâce à sa rigueur budgétaire et ses efforts de maîtrise des dépenses n'a pas augmenté son taux d'imposition qui se maintient, comme les années précédentes, à 12,48 %.** De même, en tant que Vice-président en charge des ordures ménagères de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS), Monsieur le Maire a redoublé d'efforts pour que la taxe des ordures ménagères baisse de 0,20 points, soit à 4,68 %.

La mauvaise surprise vient du Département qui a augmenté de 5 points sa fiscalité, **soit une hausse de + 66 %**, l'Etat ayant baissé drastiquement les dotations de fonctionnement et de transfert de charges tant vers les communes que vers les départements.

La Municipalité est attachée à ne pas impacter davantage encore les ménages vésigondins. La Ville mène une politique de gestion de ses finances rigoureuse afin de ne pas augmenter les taux d'imposition la concernant tout en assurant nos missions et en préservant notre ville.

LE DÉPARTEMENT LE PLUS TOUCHÉ DE FRANCE

EN BAISSE
Aides de l'État
-132 M€

EN HAUSSE
Redistribution des recettes yvelinoises vers d'autres départements
-26 M€

EN HAUSSE
Dépenses sociales obligatoires (RSA, handicap, autonomie)
-38 M€

=
-196 M€
sur le budget du Conseil départemental de 2015 à 2017

Source : Conseil départemental des Yvelines

Maurice Elkael, *Maire-adjoint en charge de l'Equipement.*

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE RUE WATTEAU

La construction de l'immeuble de **30 logements sur le terrain des Aiguilleurs** arrivant à son terme, la Ville procède actuellement aux **travaux d'assainissement et d'aménagement de la voirie** entre la rue Watteau et la limite de propriété de ce nouvel équipement. **Ces travaux devraient être achevés d'ici début décembre**.

Ils comprennent :

- la création de deux réseaux d'assainissement, un pour les eaux usées et un pour les eaux pluviales ;
- la création d'une voie de circulation entre le parking existant et le nouvel équipement ;
- l'aménagement sur le parking existant de douze places de stationnement et d'une voie de circulation en sa périphérie, ainsi que la plantation de deux arbres ;
- la réalisation d'un nouvel éclairage public ;
- la réfection des revêtements de trottoirs sur le pourtour du parking avec abaissement de trottoirs au droit des passages piétons ;
- la réfection de l'esplanade au droit de l'harmonie municipale ;
- la redéfinition des surfaces engazonnées et notamment la suppression de l'aire en enrobé noir sur le tertre.

En coordination avec les travaux de la Ville, les différents concessionnaires réalisent leurs travaux de raccordements (électricité, gaz, eau et téléphonie).

L'ABRI VÉLOS À LA GARE RER LE VÉSINET CENTRE OPÉRATIONNEL

Les travaux d'installation de l'abri vélos sont maintenant terminés. Par la suite, les travaux d'équipement, d'éclairage et de vidéo protection seront réalisés tout comme les travaux de mise en œuvre du revêtement de chaussée.

BOULEVARD CARNOT : TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

En partenariat avec le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF), **la Ville va procéder à l'enfouissement des réseaux de distribution électrique et de téléphonie**, situés sur le boulevard Carnot, entre le rond-point de la Grace de Dieu et l'avenue des Pages ainsi que dans la rue Jean Laurent, entre le boulevard Carnot et la rue Jean Mermoz. **Ces travaux commenceront fin novembre 2016 pour une durée d'environ 3 mois.** Dans le cadre de ces travaux, des fourreaux seront mis en place dans ce tronçon du boulevard Carnot en prévision de la poursuite du projet de rénovation de l'éclairage public. En coordination avec la Ville, La Lyonnaise des Eaux remplacera la canalisation d'eau potable dans le tronçon de la rue Jean Laurent.

LES TRAVAUX DU CINÉMA SE POURSUIVENT EN IMAGES

M. Elkael, *Maire-adjoint en charge de l'Environnement et du Développement durable.*

LE LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS RÉAFFIRME L'EXCELLENCE DES ESPACES VERTS DU VÉSINET

Durant le mois d'août, le jury s'est rendu au Vésinet pour **évaluer tous les efforts effectués par le service des espaces verts** de la ville. En nous décernant à nouveau le **label de qualité de vie « Ville fleurie 4 fleurs »**, le jury a reconnu toute la qualité du travail de fleurissement du Vésinet ainsi que son intégration dans le patrimoine architectural. La Ville a redoublé d'efforts pour proposer un fleurissement original et créatif. Depuis des années, **les agents travaillent avec soin à l'embellissement et au respect de son environnement**. De nouvelles actions fortes ont été initiées par la Municipalité : la transformation de la flotte de véhicules en véhicules électriques, l'utilisation de zéro phyto, le remplacement du minéral par du végétal sur les projets urbanistiques, les actions éducatives de sensibilisation à l'environnement dans les écoles, etc. **Toutes ces initiatives permettent de gérer durablement la ville et contribuent à l'épanouissement de la biodiversité.**

Les enfants sensibilisés au jardinage

La main verte commence tôt au Vésinet. Pour sensibiliser les enfants à l'environnement et au travail manuel, la Municipalité a organisé, grâce au service des Espaces Verts, des **initiations au jardinage au sein de diverses structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance**. C'est ainsi que, vendredi 4 novembre, les enfants de la crèche des Lutins, aidés des jardiniers de la Ville et sous l'oeil attentif de Martine Geneix, Adjointe au Maire en charge de l'Enfance, ont procédé à la plantation automnale de pensées, pâquerettes et myosotis. Ils ont également planté des bulbes de tulipe, jacinthe et muscaris. Ces séances de jardinage **permettent aux enfants de découvrir les variétés qui composent les massifs fleuris et ils deviennent ainsi plus respectueux de leur environnement**. Pour rendre cette initiation encore plus conviviale, le jardinier de la Ville a regroupé au sein d'une corbeille des petits pots de fleurs qui ont été offerts aux enfants en souvenir de cette plantation.

Nettoyage du lac de la Station

La Ville a procédé à l'**enlèvement des algues et des différents objets flottant à la surface de l'eau du lac** de la Station, et plus particulièrement au niveau de l'anse située avenue Georges Bizet à proximité du boulevard Carnot. L'opération a été effectuée du 3 au 5 octobre 2016 et s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Enlèvement des algues au niveau de l'anse située avenue Georges Bizet.
- Curage partiel du lac au niveau de cette même anse, afin de récupérer le maximum des algues repérées au fond du lac.

L'état de votre vélo, essentiel à votre sécurité

Le cadre paysager du Vésinet est particulièrement propice à l'usage du vélo, que ce soit pour aller au collège, au lycée, sur son lieu de travail ou en promenade. Nous vous rappelons que l'état de votre vélo participe à votre sécurité. Parents et enfants, soyons chacun responsable du bon entretien de notre vélo, pour notre propre sécurité. **Des journées de prévention et de contrôle de l'éclairage et de la conformité des cycles auront lieu** prochainement au collège du Cèdre.

Commerces

LES COMMERÇANTS DANS L'ACTION

Succès pour la JNCP

Plus de 120 commerçants ont participé à la Journée Nationale du Commerce de Proximité organisée en partenariat étroit avec la ville du Vésinet. L'objectif était d'inviter les clients à **partager un moment convivial** grâce à un programme riche et varié : jeux, ateliers, découverte d'un métier, dégustations de produits ou tout simplement des échanges autour d'un verre de l'amitié.

Pour obtenir son deuxième sourire au minimum, **la Ville du Vésinet présentera prochainement un dossier qui passera devant un jury de professionnels du commerce**. Vous serez tenus au courant dans un prochain magazine et sur facebook : @commerçants du Vésinet

Une voiture à gagner

Après les animations d'octobre, les commerçants ont décidé de vous faire gagner une voiture.

Pour tout achat d'un minimum de 20 euros dans les magasins participants, chaque client pourra s'inscrire au tirage au sort en indiquant toutes ses coordonnées sur une enveloppe contenant sa preuve d'achat. Et en plus, vous pourrez jouer plusieurs fois donc plus de chances de gagner !

Profitez-en pour venir faire vos achats de Noël et peut-être pourrez-vous déposer une voiture sous le sapin !

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès brutal de notre boulanger, Monsieur Davy Hordelalay, gérant de la boulangerie Le Pommier au 41 boulevard Carnot. Dans cette épreuve, la Mairie du Vésinet présente à son épouse et ses deux enfants ses sincères condoléances.

Nous avons appris l'installation de...

- Docteur Dominique Howald-Bienvenu, dermatologue, spécialisé en dermatologie médicale, esthétique et laséristе. 16 route de Montesson. 01 30 86 96 53.
- Valéry Gaudin, Sophrologue RNCP, praticienne en Hypnose. 26 rue du Maréchal Foch. 06 65 32 63 05.

Catherine Politis,
Maire-adjoint en charge de la Culture.

CE QUE NOUS DEVONS À ANDRÉ GOSSET, FONDATEUR DU CONSERVATOIRE DU VÉSINET

Le 8 janvier prochain, André Gosset fêtera son 96ème anniversaire.

Nous avons voulu le rencontrer et évoquer avec lui ses souvenirs du Conservatoire Georges Bizet dont il est le fondateur. 1er prix de trombone à 16 ans, il entre au Conservatoire de Paris où il accumule des distinctions,. En 1939, il intègre la Musique de l'Air puis, en 1950 il devient 1er soliste à l'Opéra-Comique.

Professeur au Conservatoire de Caen, puis à Paris 15eme, **il fonde le Conservatoire du Vésinet en 1970 et le dirigera jusqu'en 1976**. Par amitié, de nombreux collègues parisiens titulaires des orchestres de l'Opéra de Paris et de l'Opéra-Comique viendront dispenser des cours aux élèves du Vésinet constituant ainsi un corps professoral unique en France, constitué de sommités musicales : Grands Prix de Rome, Premiers Prix dans

toutes les disciplines. Le succès est immédiat ! **Il enchaîne les enregistrements avec les plus grands chefs classiques** comme Gustave Charpentier, Charles Munch **mais aussi avec des musiciens de jazz** tels que Duke Ellington et Dizzy Gillespie ou des chanteurs de variétés comme Maurice Chevalier, Edith Piaf, Jacques Brel.

En 1977, c'est lui qui crée l'Harmonie Municipale du Vésinet, dirigée à ses débuts par Joachim Lopez et depuis par Yvon Lemêle.

Excellent pédagogue, **il a véritablement marqué le conservatoire par son art de transmettre sa passion de la musique auprès des enfants, qui l'adoraient.** Aujourd'hui encore, il transmet à tous ceux qui l'approchent sa joie de vivre et son amour pour la musique. Il vit une retraite bien méritée au Vésinet, une ville chère à son coeur et qui lui doit beaucoup pour son engagement professionnel, personnel et humain. Merci Monsieur Gosset !

DES VÉSIGONDINS ET DES LIVRES

Cet article présente les ouvrages que deux Vésigondins ont publié récemment.

Incollable sur les champignons ?

La troisième édition de l'ouvrage « Les meilleures recettes de champignons » vient de paraitre en septembre 2016. L'auteur, le docteur J.-P. Fombeur, médecin spécialiste retraité, passionné de mycologie, détaille

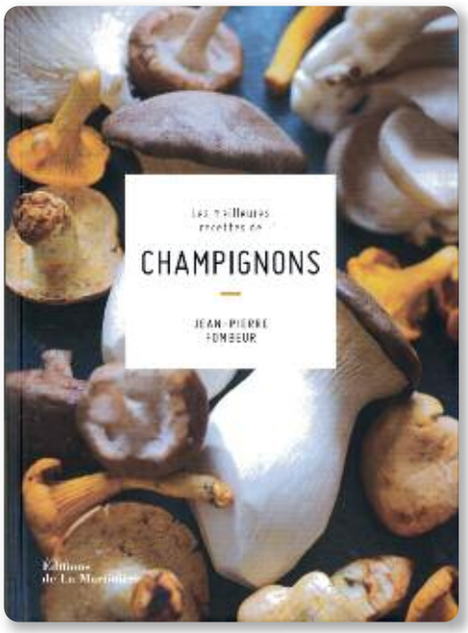

17 espèces courantes, donne à chaque fois des conseils de prudence pour la cueillette et partage ses secrets pour réussir chaque recette. Les aquarelles illustrant le livre ont été réalisées par Bernard Duhem grand mycologue du Museum d' Histoire Naturelle. Editions de la Martinière : editionsdelamartiniere.fr

Un nouvel ouvrage de Didier Lamèthe

Juriste international polyglotte, administrateur et enseignant, Didier Lamèthe gère bénévolement une fondation dépendant du Ministère français de la Justice et des Affaires Etrangères pour le rapprochement des droits. Son goût des rencontres et sa passion des langues l'ont conduit à parcourir le monde.

Il a publié cette année, un recueil de pièces de théâtre, se situant chacune dans un pays différent, **Des petits mondes en leur début**, chez Terra Cotta, Collection Théâtre, distribution L'Harmattan, 428 pages. Cet ouvrage contient huit pièces de théâtre : **Architecture d'un rendez-vous avec la chance, D'ores et déjà, Les oiseaux moqueurs, Sauf si, Entre deux empires, Le Salon des Occasions, La main du diable, Un mariage de déraison.**

Martine Geneix, *Maire-adjoint en charge des Affaires scolaires.*

Frédérique Rabian, *Conseillère municipale déléguée aux Affaires scolaires.*

CITOYENNETÉ

IMMERSION EN MAIRIE POUR LES ÉLÈVES DE PRINCESSE

Immersion en Mairie du Vésinet pour les **élèves de la classe de CM1** de Madame Taravella de l'école Princesse. Au programme de cette **journée d'instruction civique** : visite de la Mairie, de la salle du Conseil municipal et **rencontre avec Monsieur le Maire**, dans son bureau en présence de Martine Geneix, Adjointe au Maire en charge des Affaires Scolaires et Frédérique Rabian, Conseillère municipale. C'est avec plaisir que Monsieur le Maire a répondu aux **nombreuses sollicitations des enfants !**

LES ÉCOLIERS MOBILISÉS POUR ELA

Lundi 17 octobre, les **écoliers du Vésinet ont couru au stade des Merlettes** pour la bonne cause en faveur de l'Association européenne contre les leucodystrophies, ELA. Pour parvenir à réaliser cette course d'endurance, les enfants se sont entraînés **durant plusieurs mois** avec l'**aide des éducateurs sportifs de la Ville et les enseignants** dans le cadre de l'apprentissage de l'Education Physique et Sportive. **Louis Radius, médaillé olympique de bronze à Rio sur 1 500 mètres, est venu les soutenir et leur a prodigué de précieux conseils.**

BIENVENUE À :

→ Madame Patricia GARNIER, chef d'établissement du Bon Sauveur

→ Monsieur Emmanuel DARTY, directeur de l'école maternelle et élémentaire Sainte-Odile

VOYELLES ET CONSONNES RÉSONNENT POUR L'ASSOCIATION ELA

Après une séance sportive le matin, **les élèves de l'école Princesse ont pris leurs cahiers et leurs stylos**, direction le gymnase Princesse où se déroulait la **dictée réalisée en faveur de l'association ELA**. Accompagné de Martine Geneix, adjointe au Maire en charge de l'Enfance et de Frédérique Rabian, conseillère municipale, **Louis Radius, présent depuis le matin, a lu avec beaucoup de plaisir la dictée.**

Chantal Godest, *Maire-adjoint en charge des Affaires Sociales.*

ACTIVITÉS ET FESTIVITÉS À LA SEMAINE BLEUE

Du 3 au 7 octobre, la Ville et le CCAS ont organisé la Semaine Bleue, **une semaine consacrée à nos aînés au cours de laquelle ils ont réalisé de nombreuses activités :** dîner/bal, déjeuners à thème, conférences, quizz, mandala. **Monsieur le Maire et Chantal Godest, Adjointe au Maire en charge des Affaires Sociales et de la Solidarité, ont rappelé leur attachement aux Séniors vésigondins** en visitant les deux résidences d'accueil. Durant toute la semaine, un peintre, Monsieur Buller, a réalisé un tableau dont on pouvait voir l'évolution chaque jour. Une caricaturiste est également venue tirer le portrait de nos Aînés. Rétrospective en photos de cette semaine animée.

L'AGENDA DU CCAS

Visites commentées, projections de films, gâteaux maison à déguster…
Découvrez les activités prévues pour les retraités vésigondins ces prochains mois. A vos agendas !

NOVEMBRE

Mercredi 23 : Visite commentée du musée Cognacq-Jay. Le musée Cognacq-Jay rassemble les œuvres du XVIIIe siècle acquises entre 1900 et 1927 par Ernest Cognacq, fondateur des Grands magasins de la Samaritaine, et son épouse, Marie-Louise Jaÿ. A sa mort en 1928, Ernest Cognacq lègue ses collections à la Ville de Paris. Tarif : 18€.
Départ : 13h place des Charmettes
13h15 résidence Sully : place de la République
13h30 résidence Jean Laurent : 20, rue Jean Laurent

Vendredi 25 : 15h résidence Jean Laurent « Café littéraire ».
Découvrez en compagnie des 3 animateurs de la bibliothèque du Vésinet les nouvelles littéraires de la saison. Gratuit.
Résidence Sully : transport assuré.

Mercredi 30 : 15h résidence Jean Laurent. Conférence photos : « Les enfants du monde ». Tarif : 4€.

DÉCEMBRE

Mercredi 7 : 15h résidence Jean Laurent. Causerie :
« La vie de Victor Hugo et son œuvre » par Monsieur Manganelli. Gratuit.

Lundi 12 : 15h résidence Jean Laurent. Conférence de Monsieur Cariou de Kerys. Au programme : « Michel-Ange, un géant de la Renaissance ». Tarif : 4€. Résidence Sully, transport assuré.

Mardi 13 : pour Noël, le CCAS vous propose un goûter et une conférence à la brasserie Lipp. Puis, vous sillonnerez les rues de Paris afin d'admirer les illuminations.
Lipp est une brasserie traditionnelle française au cœur de Saint-Germain-des-Prés. Les céramiques murales, le décor 1900, la façade en acajou sont un cadre prisé des gens de lettres. Tarif : 39€.

Mercredi 14 : de 14h15 à 15h15 résidence Jean Laurent. Shiatsu. Tarif forfaitaire : Vésigondins 21€, hors communes : 29€ les 4 séances.

15h DVD et esquimaux. Résidence Sully « Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ? » avec Christian Clavier. Gratuit.

Jeudi 15 : 12h résidences Jean Laurent et Sully : déjeuner.
Nous fêterons les anniversaires des résidents nés en décembre. Tarif : résidents 11,85€. Personnes extérieures : 13,40€.

Vendredi 16 : 17h résidence Jean Laurent : apéritif jazz.

Lundi 19 : 15h DVD et esquimaux. Résidence Jean Laurent « Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ? » avec Christian Clavier. Gratuit.

Mardi 20 : 15h résidences Jean Laurent et Sully : quizz de Noël. Gratuit.

Mercredi 21 : 15h résidence Jean Laurent. Lecture à 2 voix par des comédiens professionnels de beaux textes de la littérature, le tout accompagné d'un thé de Noël.
N'oubliez pas notre boîte à poèmes. Vos textes seront lus par nos comédiens. Gratuit.

Jeudi 22 : 16h résidence Jean Laurent. 15h30 Résidence Sully. Goûter de Noël.

▲ **Premier prix :** FRISES - *Patrick Golfier*

▼ **Deuxième prix :** FLEUR DE FER - *Françoise Renard*

CONCOURS PHOTOS : DÉCOUVREZ LES PHOTOS PRIMÉES !

La troisième édition du concours photos, organisé par la Municipalité et l'association Vésinet Boucle Image (VBI), a rassemblé de nombreux participants autour du thème « Le Vésinet, ferronneries et métaux ». Cette thématique originale fut une grande source d'inspiration pour les Vésigondins. Le jury, composé de Monsieur le Maire, d'élus et de membres de VBI, a délibéré durant le mois de septembre. **Voici les photos qui ont remporté un prix.** Elles ont été exposées au foyer du théâtre du Vésinet – Alain Jonemann. **Toutes nos félicitations à tous les participants** et rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau concours photos…

▼ **Troisième prix :**
SOUTIEN - *Claire Commereuc-Négros*

Mention spéciale pour l'ensemble de son oeuvre
ENCADREMENT
Claire Commereuc-Négros

Mention spéciale pour l'ensemble de son oeuvre
LE HERON FAISANT LA ROUE
Patrick Golfier

Prix de la jeunesse
CHERE À MON COEUR
Hermione Tétard

Prix de M. le Maire
FLEUR JAUNE
Axelle Costerousse

Prix spécial du jury
LE TEMPS PASSÉ...
Marianne Caesar Joly

Prix de l'originalité
SIX HEURES MOINS VINGT
Jean-Baptiste et Pascale Noël

DES NOUVELLES DU SYNDICAT D'INITIATIVE ET DE DÉFENSE DU SITE DU VÉSINET

Le sac-cabas « Le Vésinet Ville-Parc »

L'interdiction des sacs en plastique à usage unique entrant en vigueur prochainement, le Syndicat d'Initiative et de Défense du Site du Vésinet (SIDSV) a anticipé en proposant au printemps et par souscription à tous les commerçants, marchés inclus, et associations, **un sac-cabas réutilisable aux couleurs de notre Ville-Parc.**

Avec le soutien des associations de commerçants de tous les quartiers (AVEC, LAC-Le Vésinet, Princesse), ce ne sont pas moins de 5000 sacs qui ont pu être produits. Vendus 3€, voire offerts aux meilleurs clients, **ces sacs réutilisables contribuent à soutenir le commerce local, à promouvoir l'image particulière de notre belle ville et à préserver l'environnement.** Certains Vésigondins n'hésitent pas à l'offrir à leurs amis en France mais aussi à l'étranger.

Un dépliant présentant le SIDSV avec une proposition d'adhésion a été placé dans chaque sac.

Enfin, au fond du sac, un message : « Protégeons nos arbres » se passe de commentaire.

Les balcons, fenêtres, perrons, murs ... fleuris

Si notre concours, annoncé dans le Magazine de mars-avril, n'a pas reçu autant d'inscriptions que nous l'aurions souhaité, l'objectif a été atteint car **un réel effort de fleurissement a été remarqué dans toute la ville**, tant chez

les occupants de maisons individuelles que dans bon nombre d'immeubles collectifs. **Le Syndicat d'Initiative et de Défense du Site adresse, à toutes les personnes concernées, ses plus vives félicitations.** Nous avons contacté certaines personnes directement mais, pour les participants résidant dans des immeubles à accès protégés, nous avons eu plus de difficultés. Nous les invitons toutes à venir nous voir sur notre stand du Marché de Noël des Jumellages (2 et 3 décembre, cour de la Mairie).

Le Géocaching

Connaissez-vous le Géocaching ? C'est une chasse aux trésors originale qui a conquis de nombreux adeptes dans le monde entier. **C'est une nouvelle façon de se lancer « A la découverte du patrimoine Vésigondin ».**

Pour participer, il suffit de vous munir de votre smartphone et de vous inscrire (créer un compte gratuit) sur www.geocaching.com en quelques secondes. Tapez le numéro de la cache GC6RFY6 « A la découverte du patrimoine Vésigondin ». Une manière ludique et originale de découvrir notre patrimoine. **Vous verrez qu'il existe également d'autres caches créées par des particuliers et dissimulées à travers Le Vésinet.**

Promenades accompagnées dans le Vésinet

Nous vous proposons des promenades pédestres accompagnées et commentées (français, anglais, allemand) dans le Vésinet. Informations au CIAV ou à contact@sidslevesinet.fr.

Association fondée en 1911, agréée pour Le Vésinet, par arrêté préfectoral n°84-163 du 25 avril 1984, en application de l'article L121-8 du code de l'urbanisme.
Contact : C.I.A.V. 3, avenue des Pages, 78110 Le Vésinet. Tél. : 01 30 15 47 80 - 06 71 20 86 58 - contact@sidslevesinet.fr

LE PARC

PRINCESSE

un quartier paysager au Vésinet

Le Vésinet

grandparis aménagement

L'AFTRP DEVIENT GRAND PARIS AMÉNAGEMENT

Le lac depuis le ponton

Le PARC PRINCESSE, c'est :

- **l'opération d'aménagement la plus importante pour la Ville depuis sa création par Alphonse Pallu au 19ème siècle...**
- **l'ambition de concilier l'esprit de la ville-parc avec une architecture à la fois contemporaine et d'une échelle humaine.**

Le PARC PRINCESSE, c'est :

- 18 hectares aujourd'hui laissés à l'abandon qui vont être entièrement réaménagés tout en préservant l'essentiel du couvert arboré...
- le 6ème lac du Vésinet et une nouvelle "petite rivière"...
  environ 430 logements nouveaux dont 193 logements sociaux...
- de nouveaux équipements publics : un groupe scolaire et une crèche
- agrandis, un nouveau gymnase, de nouveaux locaux associatifs...
- une résidence seniors, quelques commerces de proximité...
- un quartier qui fait la part belle aux circulations "douces", au développement durable et à la nature...

DÉCOUVREZ DANS LES PAGES QUI SUIVENT LES PRINCIPAUX PROJETS ARCHITECTURAUX AINSI QUE LE PLAN GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT ÉLABORÉS À PARTIR DES DIFFÉRENTS FORUMS ORGANISÉS DÉBUT 2016.

L'axe historique de l'hôpital

Le cours

LE PLAN GÉNÉRAL

La grande clairière

La grande clairière
Elle est préservée et accueille plusieurs aires de jeux pour enfants faisant de ce secteur un espace ludique dans la continuité de l'école Princesse. Dans ce secteur, le couvert boisé est éclairci pour préserver des vues et garantir la sécurité des enfants et des promeneurs.

Le 6e lac et sa rivière
A l'échelle des autres lacs du Vésinet, cette importante étendue d'eau propose le 6ème lac souhaité par Paul de Choulot. Il est agrémenté d'une île et prolongé par une rivière qui accompagne la serpentine sur plus de la moitié de son parcours. Au-delà de sa vocation paysagère, cette pièce d'eau assume également un rôle de gestion des eaux pluviales générées par l'aménagement, recevant les eaux de toiture des logements.

Le lac

D'AMÉNAGEMENT

La rivière et la serpentine
La serpentine, autrefois lieu de promenade, est réinterprétée pour sillonner l'ensemble du site. Elle constitue désormais un tracé structurant du Parc Princesse, reliant toutes les emprises de logements ainsi que les équipements du quartier, qu'ils soient neufs ou existants. Elle accueillera des activités variées en sus de la promenade et des circulations douces dédiées aux deux-roues : jeux d'enfants, parcours santé et fitness, jardins partagés, etc. Elle est longée par la rivière sur tout le parcours sud.

Lot D

Opérateur Nexity
Architecte Ameller Dubois
31 logements en accession

Lot D

Opérateur Nexity
Architecte Eva Samuel
29 logements en accession

Projets sous réserve de validation définitive

Lot B

Opérateur France Habitation
Architecte Daudré Vigné
63 logements sociaux

Lot F1

Opérateur SOGEPROM
Architecte Laisné Roussel
60 logements en accession

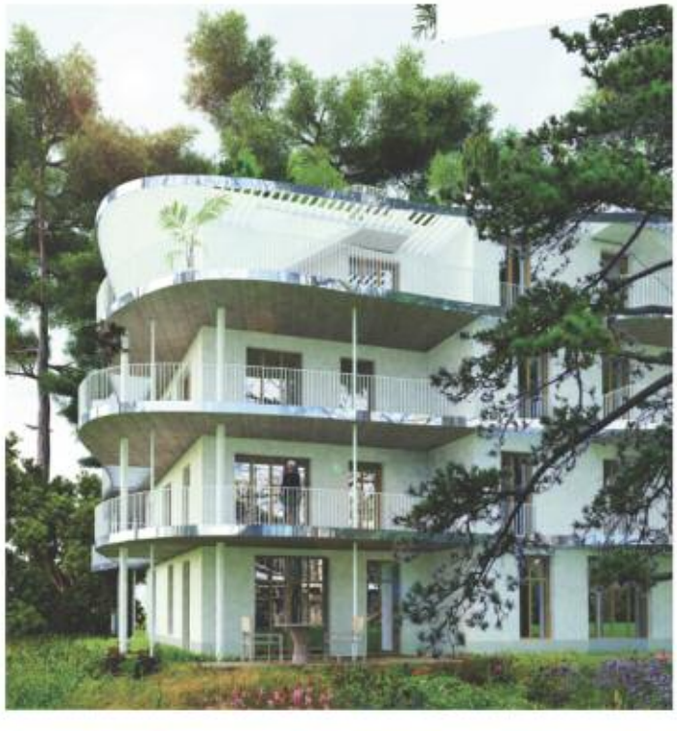

Projets sous réserve de validation définitive

Lot C

Opérateur OGIC
Architecte Lambert Lénack
28 logements en accession

Lot C

Opérateur OGIC
Architecte SOA
23 logements en accession

Lot A1

Opérateur COGEDIM
Architecte COBE
29 logements en accession

Lots A1 et A2

Opérateurs COGEDIM
et France Habitation
Architecte De Cussac
29 logements en accession
et 32 logements sociaux

Projets sous réserve de validation définitive

Lot F2

Opérateur Efidis
Architecte Dollé Labbé
50 logements sociaux

Projets sous réserve de validation définitive

Le lac et la vue sur l'hôpital

LES HUIT ÉTAPES DE L'AMÉNAGEMENT

ÉTAPE 1

2008 à 2012 : les études préalables et la création de la ZAC

Une démarche collaborative a été initiée par la commune du Vésinet autour des élus, habitants et acteurs institutionnels dès 2008. Elle a permis de faire émerger le projet d'aménagement du Parc Princesse, conformément aux attentes de l'Etat, qui souhaitait voir construire de nouveaux logements sur le site de l'ancien asile impérial. Cette démarche a été soutenue par l'Établissement Public Foncier des Yvelines (EPFY), qui a procédé à l'acquisition foncière du site ainsi qu'aux premières études urbaines.

ÉTAPE 2

2014 : la signature de la concession d'aménagement de GPA

La Ville du Vésinet a retenu Grand Paris Aménagement – anciennement AFTRP- pour mettre en oeuvre ce projet d'aménagement ambitieux. GPA acquiert alors le foncier et procède à la démolition des bâtiments désaffectés de l'INSERM. Le traité de concession met en avant un certain nombre d'engagements, dont ceux en faveur d'un aménagement durable, valeur que GPA entend défendre au sein de ce projet exemplaire. Dans cette optique, un diagnostic détaillé est effectué par l'Office National des Forêts (ONF) pour recenser l'ensemble des arbres et déterminer l'état phytosanitaire et sécuritaire du domaine.

ÉTAPE 3

2015-2016 : la mise au point du Plan Général d'Aménagement

Fin 2014, Grand Paris Aménagement et la Ville du Vésinet sélectionnent l'Agence Ter pour concevoir le Plan du Parc Princesse et encadrer le projet urbain. C'est le temps de la concertation et des études, qui permettent de préciser les intentions de l'Agence Ter et d'avancer sur la définition du projet. Sont ainsi abordés la programmation des espaces publics et des équipements, la gestion des eaux pluviales, les impératifs de sécurité et sûreté publique, les impacts du projet sur la mobilité ainsi que le potentiel de développement des énergies

ÉTAPE 4

2016 : les études de conception des immeubles de logements

Courant du premier semestre 2016, les opérateurs, promoteurs et bailleurs, accompagnés de 10 agences d'architecture de renom, sont retenus pour réaliser les immeubles de logements devant prendre place sur le Parc Princesse. Une démarche de co-conception entre les équipes s'engage alors pour voir perdurer l'Esprit du Vésinet à travers une diversité d'écritures architecturales résolument contemporaines. Les habitants ont eux aussi leur mot à dire, leurs remarques étant entendues par les concepteurs lors de la mise au point des projets.

ÉTAPE 5

2017 : les premières interventions sur le site

Le Service Archéologique des Yvelines (SADY) commence à réaliser le diagnostic archéologique. Le défrichement nécessaire à ce diagnostic est engagé en tout début d'année. Réalisé de façon sélective, il permet de préserver les arbres remarquables du site ainsi que les habitats des espèces protégées présentes dans le parc.

ÉTAPE 6

2017 : la conception des équipements

Plusieurs opérations sont lancées par la Ville du Vésinet pour répondre aux attentes des futurs habitants du Parc Princesse. En premier lieu, il s'agit de réaliser la mise à niveau et l'extension du groupe scolaire Princesse au nord du Parc ainsi que le réaménagement de la crèche du même nom, de façon à pouvoir accueillir correctement les enfants des familles ayant choisi de s'implanter au Vésinet. Par ailleurs la Ville a souhaité réaliser un nouvel équipement, composé d'un gymnase polyvalent ainsi que de locaux dédiés aux activités associatives du quartier, dont en premier lieu les pratiques artistiques ainsi que les jeux de l'esprit.

ÉTAPE 7

2018 : la mise en chantier des premiers logements et des espaces publics

Après l'approbation du Dossier de Réalisation de la ZAC,
la phase opérationnelle peut être lancée. Sont alors mis en chantier les principaux espaces verts du nord ouest du Parc, avec le 6e Lac du Vésinet, les premiers îlots de logements ainsi que l'extension des équipements scolaires et de la petite enfance.

ÉTAPE 8

2020-2021 : la livraison des derniers logements

Les derniers logements sont livrés, les dernières familles ont aménagé dans le Parc Princesse. La Ville ayant achevé la construction du gymnase et du nouvel équipement associatif, Grand Paris Aménagement réalise l'aménagement du cours, nouvel accès majeur du domaine depuis la rue de Verdun.

LE PARC

PRINCESSE

un quartier paysager au Vésinet

Le Vésinet

grandparis aménagement

L'AFTRP DEVIENT GRAND PARIS AMÉNAGEMENT

MO INFORMATIQUE

01.39.52.83.88
www.mo-informatique.fr
contact@mo-informatique.fr

ENTREPRISES
- Conseil & Installation NTIC
- Dépannage & Maintenance
- Webdesign & Graphisme
- Formation sur site

PARTICULIERS
- Installation à domicile
- Dépannage rapide
- Informatique sur mesure
- Formation à domicile

du Lundi au Vendredi de 9h30 à 19h30
et le Samedi de 10h à 18h

ATS

Réservation : 01 34 10 82 68

Transfert du Vésinet
(aller ou retour) en berline, prix TTC :
Paris : Forfait de 60 à 75 €
Aéroport : Forfait de 75 à 95 €

Tous paiements acceptés (visa, amex, chèque, espèces)
http://www.atsfr.com - Notre récompense est votre fidélité, testez nous sans engagement.

SIRET : 798 839 205 00019 / Versailles

Agence immobilière de Havilland

Urgent

Nous recherchons des maisons et appartements de grand standing, à Paris et en banlieue ouest, vides ou meublés, pour des cadres étrangers mutés en France pour des périodes de 1 à 5 ans.

Merci de contacter David BEHAR ou ses collaboratrices Sandrine GRAHAME et Marie TORDJMAN.

We are looking for high standard houses and flats for rent in Paris and western surburbs, furnished or unfurnished, for expatriated senior executives, staying in France for 1 to 5 years. Please contact David or his assistants.

18 RUE GOUNOD / 92210 SAINT-CLOUD / **TÉL : 01.46.02.60.60** / E-MAIL : AGENCE@DEHAVILLAND.FR
WWW.DEHAVILLAND.FR

Horizon verticale

ARBORISTE / GRIMPEUR
Julien Toulouse

Un arboriste
au service de vos arbres

Taille douce et raisonnée
Abattage et démontage délicat
Dessouchage • Haubanage

Tél. : 06 87 69 60 34 - horizonverticale@orange.fr
236 rue Saint-Louis - 78955 CARRIÈRES-SOUS-POISSY
Siret : 530 526 532 00011 - APE : 8130Z

COMMERÇANTS,
ARTISANS & ENTREPRISES
ANNONCEZ-VOUS
DANS LE MAGAZINE LE VÉSINET

médias & PUBLICITE

RÉGIE PUBLICITAIRE DE LA VILLE

Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires dans « MAGAZINE LE VÉSINET »

Contactez dès à présent
Pascal GAUTHIER au **06 78 17 33 05**
pgauthier@groupemedias.com | **Tél : 01 49 46 29 46**

E.P.S. COORDINATION

Depuis 1990 au Vésinet

Entreprise d'électricité générale et industrielle

ARTISAN

Particuliers et professionnels

Installation ▪ Dépannage ▪ Recherche de pannes

Rénovation et mise en conformité d'installation électrique

131-135 boulevard Carnot ▪ 78110 LE VÉSINET
Tél. : 01 39 76 16 13 ▪ www.epscoordination.fr

Société d'Histoire du Vésinet

LA TIGE ET LE HUBLOT

La villa Berthe dite « La Hublotière»[1], fête son 120e anniversaire. On la doit à un jeune architecte de vingt-neuf ans, Hector Guimard qui n'avait alors réalisé que peu de projets. La villa Berthe lui fut commandée en 1896 par Lucien Noguès, rentier et propriétaire au Vésinet qui, né à Saint-Denis de la Réunion, où il possédait des plantations de canne à sucre et produisait du rhum, vivait à Paris et au Vésinet. On s'est longtemps demandé comment Guimard était entré en relation avec Noguès jusqu'à ce que la récente découverte de la présence d'un Roger Noguès, son condisciple au lycée de Vanves, permette de penser que Guimard avait connu sa famille à cette époque.

Au moment de la commande, Guimard travaille depuis 1894 à un vaste projet, le Castel Fournier, aujourd'hui Castel Béranger, immeuble de rapport de trente-six appartements et ateliers qui l'occupera jusqu'à la fin de 1897. Cette période d'intense activité est illuminée par un voyage de Guimard au Pays-Bas et en Belgique durant l'été 1894 où il rencontre deux architectes novateurs, Paul Hankar et Victor Horta. Le 8 mai 1896 il écrit à ce dernier « c'est en vous que j'ai rencontré l'architecte digne de ce nom ». Victor Horta influencera notablement Guimard, sans pourtant brider son imagination ni entraver son style si personnel.

Grâce à l'obligeance des propriétaires, la visite des extérieurs de la villa Berthe nous permet de découvrir un Guimard naissant, qui n'est pas

Hector Guimard
Archt d'Art Paris

encore « architecte d'art » comme il se présentera lui-même quelques années plus tard dans un cartouche commercial, suscitant blâme et jalousie de certains de ses confrères.

Façade avant (sud)

La Hublotière, c'est d'abord une grille qui clôture la propriété, une porte d'entrée et un portail dont la ferronnerie témoigne de la ligne « coup de fouet ». C'est ensuite une villa « *isolée, non alignée, qui se constitue en pavillon, une construction quadrifront, dont les vues multiples et les orientations différenciées feront tout le charme* »[2]. Chacune des quatre façades est singulière. Chacune nous convoque à un jeu de comparaison avec la précédente, non par les matériaux, pierre taillée ou grattée, brique, ferronnerie, présents partout, mais par les variations de la disposition et des formes des ouvertures, la diversité des saillies et des volumes, la multiplication des ornements et des motifs, la présence ou l'absence de symétrie. Observons-les.

La façade antérieure impressionne immédiatement. La travée centrale en pierre de taille est couronnée par un haut pignon, dressée comme un I blanc chapeauté d'un accent circonflexe. Un regard attentif de cette travée révèle à l'étage du comble un oriel d'une suave convexité.

Guimard s'inspire ici de Viollet-le-Duc qui, dans son *Histoire d'une maison*[3], propose une façade accentuée par une travée pignon de même force, empruntée aux structures gothiques qu'il affectionne.

Histoire d'une maison, vignette façade sur jardin, fig. 29,

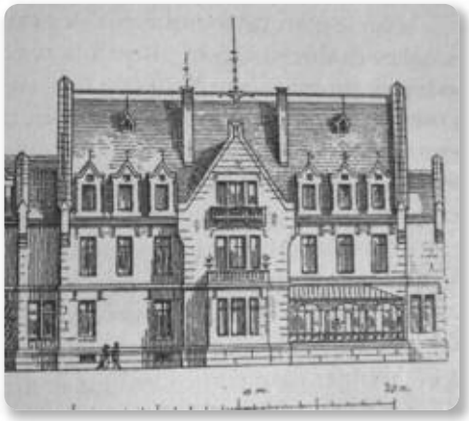

[1] inscrite au titre des monuments historiques (arrêté du 11 décembre 1979).
[2] François Loyer *in Le Vésinet, Modèle d'urbanisme paysager*, Cahiers de l'Inventaire 17, 1989, p. 11.
[3] E. Viollet-le-Duc, Histoire d'une maison, J. Hetzel et Cie, Paris, 1873, (merveilleux livre illustré en vignettes) p. 117, reprint InFOLLIO, 2008.

A l'est, la façade latérale dissymétrique propose trois éléments surprenants : quatre soupiraux circulaires en forme de hublot qui ont donné à la villa son nom d'aujourd'hui ;

Soupiraux, façade latérale droite (est)

un large conduit de fumée en saillie percé d'une baie qui s'appuie sur trois culots et se rétrécit à l'oblique ; enfin, déporté sur la droite, un porche dans l'œuvre protège la porte d'entrée. Guimard nous livre une des premières ornementations qui annonce son style, assez rétif au vocabulaire courant de la description, avouons-le.

Archivolte, façade latérale droite (est)

L'arcade du porche est ornée d'une archivolte enveloppante, emblématique du style gothique, mais ses motifs n'ont rien de médiévaux. La frette, ondulée et ponctuée d'étranges cavités géminées, surmontée de glyphes et ceinte d'un canal en creux avec retour sinueux, reprend ici un décor du XIIIe siècle en le renouvelant totalement.

La façade postérieure est tout aussi irrégulière et asymétrique.
Légèrement désaxées, trois baies révèlent la cage d'escalier couronnée par un pignon en saillie ; les deux premières sont en arc rampant, soulignant la montée d'escalier, la dernière en arc plein cintre fermant son sommet. Guimard reproduit un dispositif utilisé aux XIVe et XVe siècle.

Exemple : hôtel Rabot 23 Grande Rue à Grenoble (Librairie Artaud)

A gauche une grande arcade éclaire le porche et dévoile, par une oblique, l'escalier de la porte d'entrée. À droite la baie cintrée en anse de panier prend appui sur quatre persiennes… de garde manger.

Façade arrière (nord)

Tous les clichés sont de l'auteur.

La dernière façade reprend le dispositif du conduit de fumée en saillie percé d'une baie, ses trois culots et son rétrécissement à l'oblique.

L'originalité de la villa Berthe tient d'abord à son décor de ferronneries en courbes et arabesques, lambrequins festonnés, épis des lucarnes à deux pans, potences du toit débordant, enfin garde-corps de la terrasse et du belvédère qui se découpe dans le ciel,

Garde-corps du belvédère (détail)

- Guimard dessine avec talent ces fers étirés de tiges sans fleur ni feuille- elle tient ensuite à son architecture affichant symétrie et dissymétrie des façades. C'est Viollet-le Duc qui nous donne à nouveau la clé de ce parti pris *« ou bien vous projetez une boite architectonique symétrique dans laquelle vous cherchez, du mieux que vous pouvez, à distribuer les services nécessaires à une habitation… Ou bien vous disposez ces services en plan, suivant leur importance, leur place relative et les rapports à établir entre eux, et vous élevez la boîte en raison de ces services sans vous préoccuper d'obtenir un aspect symétrique. (…) Dans une habitation privée la règle impérieuse est de satisfaire d'abord aux besoins de ses habitants »*[4].

La villa Berthe est à la fois un hommage à Viollet-le-Duc et un prélude au « style Guimard » qui, quelque temps plus tard, éclatera au Castel Béranger, à la Bluette et au Castel Henriette.

Christian Ramette,
Société d'Histoire du Vésinet.

Pour en savoir plus :
https://lahublotiere.com
http://www.lecercleguimard.fr
http://www.histoire-vesinet.org

[4] op. cit. p. 132

LOUIS RADIUS, DU VÉSINET À RIO

L'athlète vésigondin, 36 ans, s'est illustré lors des Jeux Paralympiques de Rio en remportant la médaille de bronze sur l'épreuve du 1 500 mètres.

Peut-être l'avez-vous croisé au stade des Merlettes, s'entraînant durement pour préparer les jeux paralympiques de Rio ? **Une préparation minutieuse, un dépassement de soi et une soif de victoire inébranlable**. Il est comme ça Louis Radius. Enfant, c'est déjà un grand sportif pratiquant tantôt le tennis, tantôt le football américain ou la danse, son choix se portera finalement sur l'athlétisme, sport qu'il pratique depuis 1996. **Le jeune vésigondin va mobiliser toute son énergie dans « l'athlé » et plus précisément sur les épreuves du 1500 mètres et du 800 mètres**. Et ce, en dépit d'un handicap néonatal, une hémiplégie légère du bras gauche qui lui occasionne des problèmes de motricité fine. *« Je me suis construit à travers le sport,* explique Louis. *Enfant, je rêvais d'être professeur d'Education Physique et Sportive (EPS) et de faire les Jeux Olympiques »*. Tenace, Louis Radius ne se contentera pas de l'un ou de l'autre, il réalisera les deux ! Après des études de STAPS, il devient professeur d'EPS en lycée jusqu'en 2008, année des jeux de Pékin. Cette année là, **il intègre le Ministère des Sports et devient ambassadeur du sport pour la Région Ile-de-France**. En parallèle, il s'entraîne durement à l'Athlé78, section Le Vésinet. A raison de 12 entraînements par semaine, 6 000 kilomètres parcourus chaque année, **Louis Radius va voir sa carrière sportive récompensée par de nombreux titres :** vice-champion du Monde sur 1500 mètres à Doha en 2015, vice-champion d'Europe à Swansea en 2014, double champion d'Europe - sur 800 m. et 1 500 m. - en Italie en juin 2016. Puis arrive les Jeux paralympiques de Rio. **Dans le stade, 36 000 supporters et à la télévision française : 1,4 millions de téléspectateurs**. Louis Radius réalise un chrono de 4'13'' sur 1 500 mètres. Une belle performance qui lui permet de **décrocher la médaille de bronze**. *« A l'arrivée, j'étais déçu. Je jouais le podium, j'avais la deuxième meilleure performance mondiale,* confie Louis. *Il m'a fallu du temps pour m'en remettre puis finalement j'étais tout de même content de ramener cette médaille. J'aurai ma revanche. »* Maintenant que les Jeux sont terminés, **Louis Radius se concentre sur les futures compétitions à venir, il remettra en jeu son titre de vice-champion du Monde à Londres en 2017**, puis les championnats d'Europe à Berlin en 2018. Louis espère aller jusqu'en 2020 et les prochaines Olympiades à Tokyo. Il tient à remercier toutes les personnes qui le soutiennent au quotidien. *« Le sport de haut niveau, c'est beaucoup de sacrifices et d'investissement. Mais le sport c'est un outil pour une vie, une boite à outils qui permet d'ouvrir de nombreuses portes »*, conclut l'athlète. Si vous souhaitez soutenir Louis Radius, **vous pouvez le contacter par courriel : louisradius22@gmail.com ou sur sa Page Facebook Louis Radius.**

LES COURTS DE L'USV TENNIS RÉNOVÉS

Les courts intérieurs 7 et 8 de l'USV Tennis ont été rénovés durant le mois de septembre. **L'application de polyuréthane sur les surfaces constitue une première en France,** avec des avantages nombreux : meilleur confort de jeu, conservation des qualités de jeu dans le temps, durée de vie plus longue. L'USV Tennis remercie la Mairie pour sa participation active dans ce projet.

UN CLUB POUR TOUS

L'USV Tennis est un club ouvert à tous : aux enfants (500 jeunes inscrits à l'Ecole de tennis), aux seniors et aux seniors plus.
Le nombre d'adhérents attendu est d'environ 800 cette année.

AGENDA

- octobre/novembre : championnats seniors + (dames et messieurs)
- novembre : inscriptions pour le tournoi interne de l'USV Tennis
- décembre : stages de Noël et tournoi jeunes Galaxie

Pour toute information : 01 39 52 27 20 ou www.usv-tennis.net

A.D.T POULAIN & FILS
Depuis 1989
ASSAINISSEMENT
DEMOLITION
TERRASSEMENT
40 ans d'expérience
▪ Raccordement d'égout ▪ Assainissement autonome
▪ Pompe de relevage ▪ Viabilité - Puisard
Mise en conformité des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées
www.adt-poulain.fr
Tél. : 01 30 90 11 11

Ets ROSSI et Cie
Bâtiments et travaux publics
Maçonnerie - Ravalements
Carrelages
33, rue du Président Wilson - 78230 LE PECQ
Tél. 01 39 76 65 77 - Fax : 01 30 15 02 66
Email : ets-rossi@wanadoo.fr

Artisan depuis 1979

J. F. Guillemeau
Peinture - Décoration
Chaux Italienne - Ravalement
Tél. : 01 39 76 97 00 - Port. : 06 07 94 31 73
24, rue du Marché - 78110 Le Vésinet
www.jfgpeinture.com - email : jfgpeinture@orange.fr

ANNIE PERSUY NOUS A QUITTÉS

Née en 1923, **elle était connue pour son énergie, son attention aux autres, son engagement bénévole dans le monde associatif au Vésinet et bien sûr son amour pour les livres et la conservation du patrimoine**. Elle disait de la reliure : « *C'est un art fascinant qui vous donnera des joies sans nombre et vous permettra, une fois acquise l'habileté manuelle nécessaire, de mettre en œuvre votre imagination et de donner libre cours à votre créativité* ».

Vésigondine depuis 1972, **elle crée chez elle une association qui deviendra en 1981 « l'Atelier d'Arts Appliqués du Vésinet »** (AAAV). Grand ami des arts et enthousiasmé par la notoriété de l'AAAV qui ne cesse de croître, Alain Jonemann, alors Maire du Vésinet, met à sa disposition des locaux toujours occupés par l'association. **Grâce à la personnalité attachante d'Annie, les plus grands noms de la reliure et de la restauration du livre et du document s'y retrouvent** puis s'ouvrent au dessin, à l'aquarelle et à l'encadrement.

L'AAAV se positionne alors comme l'une des meilleures écoles de reliure d'Europe et y accueille des élèves de tous les continents. Aujourd'hui, à la veille de ses 40 ans d'existence, l'AAAV donne toujours des cours et stages de reliure, dorure, restauration du livre et du document et encadrement, s'adressant aux professionnels et amateurs, et **porte haut la réputation du Vésinet dans le monde du livre. C'est cet héritage reçu d'Annie Persuy que nous continuons de faire vivre, mais c'est aussi le souvenir d'une grande dame que nous garderons dans nos cœurs.**

Secours Catholique
Réseau mondial Caritas

Grâce à vos dons lors de l'opération « des bougies pour Noël », **nous avons pu offrir, cette année encore, une sortie festive à des familles qui ne partent pas en vacances**. Sous un beau soleil, nous avons visité France Miniature : découverte des monuments français mais aussi jeux, fouilles archéologiques, etc. Merci encore de votre générosité. Notre prochaine opération aura lieu les 10 et 11 Décembre 2016.

Secours catholique : 06 85 37 67 74

UFC LA BOUCLE VOUS MET EN GARDE

Vous recevez dans vos boîtes aux lettres des prospectus qui prennent la forme d'informations communales et comportant souvent le blason de la ville laissant croire que ces entreprises proposant des dépannages rapides en serrurerie, plomberie, chauffage, électricité, sont recommandées par la Ville.

Ce n'est pas toujours le cas et derrière ces noms se cachent des sociétés très souvent indélicates abusant notamment des personnes âgées ou vulnérables.

Vous souhaitez une assistance, un conseil, n'hésitez-pas à nous rendre visite lors de nos permanences :

sans rendez-vous

- Les jeudis de 14h30 à 16h45.
- Les 1er et 3ème samedis du mois de 10h à 11h30 au CIAV.

Pour toute correspondance :

contact@laboucle.ufcquechoisir.fr

CIAV – 3, avenue des Pages – 78110 – Le Vésinet

association PRÉVENTION ROUTIÈRE

PRÉVENTION ROUTIÈRE : ENGAGEZ-VOUS !

L'association Prévention Routière, reconnue d'utilité publique, œuvre depuis 1949 pour la sécurité sur les routes de France. Ses bénévoles éduquent les jeunes en milieu scolaire et interviennent également auprès des étudiants, des seniors, des entreprises et du grand public. Le comité des Yvelines a besoin de votre aide : rejoignez-nous comme bénévole ou simple adhérent et participez à la lutte contre les dangers de la route ! Les dons et cotisations sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%. Tél : 01 39 50 13 09 - www.preventionroutiere.asso.fr

BRIDGE DE LA MJC : UN CHAMPION DU MONDE COMME PROFESSEUR

Après plus de 30 ans consacrés à l'enseignement du bridge de tout niveau, couronnées par l'éclosion de bridgeurs célèbres membres de l'équipe de France (Jerôme Rombault), Geneviève Geneslay, championne de France et professeur de bridge à la MJC, **accueille Alexandre Kilani champion du monde des moins de 21 ans et champion d'Europe junior pour lui succéder**. *« Le bridge développe chez les jeunes la stratégie, la maîtrise de soi, la logique. Mais c'est aussi un jeu social qui*

réunit les petits et les grands », explique Alexandre. **Un nouveau défi pour Alexandre qui a décidé de consacrer son talent a l'enseignement au sein de notre MJC...** Bienvenue Alexandre !

L'ASSOCIATION PIVOD ACCOMPAGNE LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE ET RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Vous disposez d'un peu de temps libre… **Vous voulez vous impliquer dans le développement économique local et garder le contact avec le milieu des entreprises… PIVOD est une association qui accompagne les créateurs d'entreprises dans le développement et la mise en œuvre de leur projet depuis la concrétisation de l'idée de création jusqu'à la recherche de financements** en passant par l'aide à la rédaction du business plan et le choix de la structure juridique la mieux adaptée au projet. **Elle conseille également les créateurs dans les premières années de leur développement.** L'accompagnement est individuel et personnalisé. L'association est implantée dans la commune du Vésinet et assure des permanences au CIAV deux après-midis par semaine.
Elle reçoit chaque année environ 350 candidats à la création d'entreprise pour une centaine de créations effectives.
Nous assurons la formation et l'intégration des bénévoles intéressés à nous rejoindre.
Pour nous contacter : www.pivod-78.fr
pivod.yvelines@gmail.com

COLLECTE ALIMENTAIRE DE LA CROIX ROUGE

Afin de réapprovisionner le stock de notre Epicerie Sociale, nous participerons, sous l'égide de la Banque alimentaire, à la **Collecte Alimentaire Nationale qui aura lieu à Chatou (Super U et U express) le vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 novembre.**

D'autre part, la Brocante annuelle de notre Unité Locale aura lieu le week-end suivant au 2 Avenue de l'Europe à Chatou :
- Samedi 3 décembre de 10h à 16h
- Dimanche 4 décembre de 10h à 13h

La vestiboutique sera exceptionnellement ouverte ces jours-là. Plus d'informations sur les activités de l'association sur notre site internet : www.chatoucroissy.croix-rouge.fr

PARTICIPEZ À LA COLLECTE DE JOUETS DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS :

Comme chaque année à Noël, le Secours Populaire offre aux enfants de nos bénéficiaires un jouet dans un paquet cadeau à leur nom.
Vous pouvez les aider en leur fournissant un jouet neuf ou un jouet en très bon état, pour faire des heureux à Noël.

Les jouets sont à déposer à la permanence du **lundi 5 décembre 2016** au CIAV : salles entrée Choulot 1 et bureau 2, de 14 h à 16 h

06 80 59 78 13 - chatou@spf78.org

MARCHÉ DE NOËL DES JUMELAGES : ATTENTION CHANGEMENT !

Pour des raisons de sécurité liées à l'état d'urgence, notre Marché de Noël des Jumelages se tiendra cette année **dans la cour de la Mairie du Vésinet le vendredi 2 après-midi et le samedi 3 décembre 2016 toute la journée.**

Cette nouvelle localisation est une superbe opportunité, car elle présente un double avantage, la visibilité en plein cœur de la Ville et le bénéfice des illuminations qui seront installées sur la façade en cette période de Fêtes.

Nous avons également la chance d'accueillir, en plus des délégations d'Allemagne, d'Espagne et d'Angleterre présentes chaque année, nos amis du Canada et des Etats-Unis qui font le déplacement spécialement pour venir rencontrer les Vésigondins.
Venez nombreux !

TRAITEUR:(n.m.)
Personne qui vous encourage à mettre les pieds sous la table.
Nous cuisinons
Vous savourez
LE CLUB GOURMET TRAITEUR
LA BOUTIQUE
6, RUE THIERS LE VESINET
01.30.53.25.44
www.le-club-gourmet.com
Pour votre santé, ne mangez pas trop gras, trop salé, trop sucré.

POISSONNERIE DU VÉSINET
Nous prendrons les commandes pour les fêtes du 15 au 22 décembre inclus.
Tél.: 01 39 76 02 85
9, rue du Maréchal Foch - LE VÉSINET

by LE SALON
COIFFEUR / HAIRSTYLIST
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
-20%
POUR LES MOINS DE 25 ANS
NOCTURNES JUSQU'A 21H00
55, BIS BOULEVARD CARNOT - 78110 LE VÉSINET - 01.39.76.12.42
13, RUE DES LOUVIERS - 78100 SAINT GERMAIN-EN-LAYE - 01.34.51.29.18
33, RUE AUGUSTE RENOIR - 78400 CHATOU - 01.30.53.66.52
94, ROUTE DE MONTESSON - 78110 LE VESINET - 01.39.76.24.37
2, BIS AVENUE DU GENERAL SARRAIL - 78400 CHATOU - 01.30.53.07.77
2, BIS AVENUE DU MARECHAL FOCH - 78290 CROISSY-SUR-SEINE - 01.39.57.50.14
facebook Le salon - 3w.bylesalon.fr
L'ORÉAL PROFESSIONNEL

COMMERÇANTS, ARTISANS & ENTREPRISES
ANNONCEZ-VOUS
DANS LE MAGAZINE LE VÉSINET
LE VÉSINET
médias & PUBLICITÉ
RÉGIE PUBLICITAIRE DE LA VILLE
Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires dans « MAGAZINE LE VÉSINET »
Contactez dès à présent
Pascal GAUTHIER
au 06 78 17 33 05
pgauthier@groupemedias.com
Tél : 01 49 46 29 46

SUEZ au Pecq,
pour son activité eau
233 collaborateurs
dont 90 femmes
et 18 alternants
suez

optique
Coloos Valverde
votre vue le vaut bien
Venez découvrir
nos collections exclusives
CRÉATEURS
Ouvert du mardi au samedi
de 9h15 à 12h30 et de 14h30 à 19h15
01 39 76 04 71
14 rue Thiers - 78110 Le Vésinet
www.optiquecoloos-levesinet.com
Tiers payant 100%
Mutuelles agréées
2ème Paire offerte*
essilor
amplifon
*Voir conditions en magasin

CÔTÉ MARLY
Mobilier et Luminaires contemporains
Tapissier • Aménagement intérieur
Côté Marly a le plaisir de vous annoncer l'arrivée de sa nouvelle marque de canapés LEOLUX cuirs et tissus !
50 Route de Versailles • 78160 Marly le Roi • Tél : 01 39 16 19 82

Le Vésinet en images

Samedi 17 et dimanche 18 septembre se déroulaient les Journées européennes du Patrimoine. Au Vésinet, ce rendez-vous a rassemblé **plus de 600 visiteurs dans les différents lieux touristiques de la ville.**

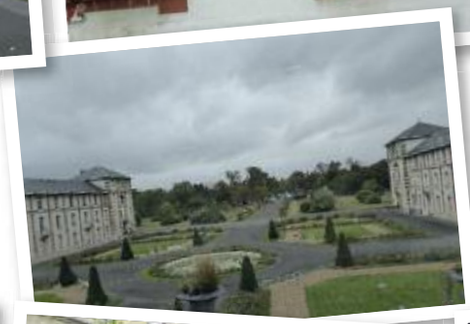

Le jazz a élu domicile au Wood Cottage le temps de deux week-ends de septembre. Au son des batteries, guitares ou piano, le public conquis a pu écouter de la bonne musique dans un cadre au charme exceptionnel.

Organisée samedi 10 septembre, la **matinée des associations a rassemblé tous les acteurs de la vie associative vésigondine** pour proposer à chacun de nombreuses activités sportives, culturelles, ludiques, etc.

C'est un univers intimiste et passionnant que **l'animation "Les artistes ouvrent leurs portes"** vous invitait à découvrir samedi 1er et dimanche 2 octobre au Vésinet mais aussi à Chatou et Croissy-sur-Seine. **Une vingtaine d'artistes vésigondins ont ouvert leurs ateliers au public dans la ville.**

Notre Ville bénéficie d'**un cadre exceptionnel propice à la réalisation de nombreux tournages**. C'est donc tout naturellement que **les équipes du tournage du film "Le Petit Spirou" ont choisi le Vésinet** mardi 13, mercredi 14 et jeudi 15 septembre pour réaliser des scènes du film.

La **deuxième édition de L'Automne Musical** du Vésinet, organisée par l'association L'esprit musical du Vésinet en partenariat avec la Ville, s'est déroulée **du 14 au 16 octobre**. Pendant trois jours, les musiciens, sous la direction artistique de Fabrice Loyal et Vadim Tchijik ont joué **les oeuvres de Debussy, Fauré, Saint-Saëns, Brahms.** Le dimanche, **Anne Queffélec nous a honoré de sa présence** en jouant, avec l'ensemble "Les Virtuoses", un concerto pour piano n°5 en fa mineur.

Infos Pratiques

» PERMANENCES
sur rendez-vous

AU CIAV :

- **Avocat :** 1er samedi du mois
- **Notaire :** 3ème samedi tous les 2 mois
- **Écrivain public :** le mercredi matin
- **Mission Locale :** le lundi après-midi, sur rendez-vous auprès du 01 34 51 16 18

» NUMÉROS UTILES

- **Commissariat de police :** 01 30 15 76 60
- **Police secours :** 17 ou 112
- **Pompiers :** 18 ou 112
- **Samu :** 15 ou 112
- **Sécurité sociale :** 36 46
- **Lyonnaise des eaux :** 0 810 379 379
- **Urgences :** 01 39 27 51 17
- **Centre anti-poison :** 01 40 05 48 48
- **Assistantes sociales secteur Nord :** 01 30 15 73 00
- **Assistantes sociales secteur Sud :** 01 39 76 07 23
- **RATP :** 32 46
- **SNCF grandes lignes :** 36 35
- **Taxis :** 01 39 76 99 99
- **Info bus :** 01 39 52 20 63
- **Trésor public :** 01 39 52 51 20

» LA VIE MUNICIPALE

- **Standard de la mairie :** 01 30 15 47 00
- **Bibliothèque :** 01 30 15 47 19
- **Centre communal d'action sociale (CCAS) :** 01 39 76 17 29
- **Centre d'information et d'accueil du Vésinet (CIAV) :** 01 30 15 47 80
- **Centres de loisirs :** 01 30 15 47 16
- **Cimetière :** 01 39 52 00 71
- **Cinéma Jean Marais :** 01 30 15 66 01
- **Conservatoire Georges Bizet :** 01 39 76 67 32
- **État civil, élections :** 01 30 15 47 13
- **Logement social :** 01 39 76 07 23
- **Maison des Jeunes et de la Culture :** 01 30 71 35 67
- **Police municipale :** 01 39 76 80 95 ou 06 08 16 24 92
- **Propreté :** 01 30 15 47 28
- **Régies :** 01 30 15 47 17
- **Services techniques :** 01 30 15 47 45 / 46
- **Sports :** 01 39 52 00 53
- **Théâtre A. Jonemann :** 01 30 15 66 00
- **Urbanisme :** 01 30 15 47 55
- **Vie scolaire :** 01 30 15 47 09 / 47 73

» COLLECTES CA SGBS

- **Ordures ménagères :**
  - en zone pavillonnaire : lundi et jeudi, à partir de 15h00.
  - en zone urbaine et commerçante : lundi, jeudi et samedi, à partir de 19h30.
- **Emballages et papiers :** mercredi, à partir de 15h00.
- **Encombrants :** samedi à partir de 6h00 selon secteur.
- **Déchets végétaux :** jusqu'en décembre, tous les mardis à partir de 6h00.
- **Déchets spéciaux, toxiques et DEEE :** le 1er mercredi du mois, de 10h à 12h, place du Marché.
- **Verre :** mercredi en semaine paire, à partir de 15h00
- **Renseignements :** 01 30 09 75 36
- **Demandes de bacs et de maintenance :** 0 825 800 789

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Août : Arsène LEROUX (29), Édouard SATOULOU (29), Beatriz DA CUNHA MARTINS (31)

Septembre 2016 : Rosa KLIOUA (13), Armand de GERARD du BARRY et de SAINT QUENTIN (16), Alexandre CONAN (18), Céleste CHOLIN (20), Naïla KAID (21), Léon GUIBERT(22), Oscar JENTILE (25), Horeb MAMPUYA TADI (25), Augustin CHEN (26), Rafael PALHARES LOPES (30), Yaëlle ZEVOUNOU (30)

Octobre 2016 : Hanaé LOOKY (6), Léonard SAINT-THOMAS (14), Vadim BEAUGET (17)

DÉCÈS :

Juin 2016 : Guy RÉTIF (1er), Charlotte HITON veuve LASSERRE (19), Guntars ABOLS (24)

Juillet 2016 : Dominique CHÈZE épouse DURRINGER (8)

Août : Roland GASSON (18), Maxime DUFOUR (21), Andrée SURLIER veuve JUTEAU (31)

Septembre 2016 : Jean-Marc GAILLIEGUE (2), Alain TOURNOIS (4), Nicole GLAUMAUD épouse PENAUD (8), Marie-Louise BLANC épouse QUÉRU (11), Marc BOUDIER (12), Gilbert MURER (13), Jean RÉMY (13), Joëlle LASSEZ épouse LECHANTEUX (20), Jacqueline REYNAUD épouse SALOMÉ (23), Christian GAMBERT (24), Maurice BOMMENSATH (26), Pierre LE MEUR (26), Eric SUEUR (28), Ion DINESCU (29), Georges AMET (29)

Octobre 2016 : Odile JACQUIN veuve VASSILEV (6), Jacqueline ANSUINI veuve PORTELLI (10), Paul PARENT (14)

MARIAGES :

Septembre 2016 : Luc LEBOUTEILLER et Shuo LIU (10), Mahdi BESRI et Anne-Sophie SCHREIBER (17), Valentin RUSSIER et Mimi WANG (24)

Octobre 2016 : André CHAMI et Capucine FALGAS (8)

LISTE MAJORITAIRE

Même si nous savons tous que les traditions de la vie politique ont leurs figures imposées de bipolarisation, on ne peut que regretter, qui plus est à l'échelle locale, les efforts d'opposition systématiques que déploient par le verbe certains élus de notre Ville.

Bien avant le mandat que nous avons aujourd'hui l'honneur de porter, la récurrence de ces discours et des cris d'orfraie revendiquant les « dénis de démocratie », les « musellements de l'opposition », et autres « gouvernance centralisée », ont émaillé au long des années les tribunes de ce magazine, à tel point que certaines paraissent intemporelles et recyclées à l'infini, perdant par là même toute crédibilité.

Serait-il si utopique de souhaiter que tous travaillent dans le sens de l'intérêt du Vésinet, tout en conservant ses spécificités d'opinion et sa liberté d'objection ?

Au lieu de cela, il est déployé un jeu de spectacle et de formalisme zélé montant en épingle tout ce qui peut dénigrer l'action de l'équipe qui porte jour après jour les dossiers cruciaux pour l'avenir du Vésinet, comme les dossiers les plus courants liés à la gestion au quotidien de la Ville.

Que n'a-t-on entendu concernant les commissions communales, soi-disant transformées en chambre d'enregistrement et même souvent supprimées ? La réalité est que les mêmes élus qui émettent ces critiques ne daignent même pas y participer, dans l'irrespect, au passage, du travail préparatoire important réalisé par les services municipaux que ces commissions nécessitent.

Que dire de cette revendication également récurrente d'être représentant de notre Ville auprès de la Communauté d'Agglomération, pour finalement ne jamais participer aux groupes de travail et aux commissions correspondantes ?

Le législateur a voulu une durée de mandat municipal relativement longue, justement pour éviter les polémiques continuelles suscitées par les périodes électorales. Le temps de la campagne est terminé depuis très longtemps, et il est bien trop tôt pour la prochaine.

Alors oui, notre équipe continue à appeler de ses vœux la participation de tous les élus, mais aussi de tous les Vésigondins, au développement et à l'épanouissement de notre Ville.

Cette démarche, qui semble si difficile à appliquer au niveau d'une Ville comme la nôtre, serait pourtant celle qui permettrait à notre pays de se remettre en ordre de marche, ce qui, en cette période d'élection nationale, est notre souhait le plus cher.

Unis pour le Devenir du Vésinet

DEMAIN LE VÉSINET

Des canards et une petite maison vésigondine

Quel point commun entre des canards et une petite maison vésigondine? L'été dernier aura été instructif quant aux ambitions de l'équipe municipale en place.

L'été a vu mourir de très nombreux canards sur les étangs du Vésinet. Passée la frayeur d'une maladie contagieuse pouvant toucher non seulement les volatiles mais aussi les animaux de compagnie voire les humains (on se souviendra que la grippe aviaire a débuté ainsi), les analyses vétérinaires ont conclu à la responsabilité d'une toxine bactérienne et ont souligné que l'un des facteurs déterminants dans la mort de ces animaux est le mauvais état des réseaux d'eau qui parcourent le Vésinet.
L'été a vu aussi disparaître une bien jolie petite maison du centre ville.
Un jardin, quelques arbres, une façade blanche avec des moulures, un petit îlot de charme typiquement vésigondin comme il en reste trop peu dans notre centre ville. Aujourd'hui chacun verra à sa place un chantier de construction qui permettra d'améliorer notre quota de logements sociaux. On espère seulement que la bâtisse sera moins disgracieuse que l'immeuble de 5 étages qui domine désormais la place de marché, une place dont l'architecture n'en finit pas de désespérer l'observateur impartial.
Mais si l'été a vu aussi disparaître une crèche municipale confirmant que la priorité de Mr de Maire n'est pas la petite enfance, on constatera que ses promesses électorales concernant notre environnement ont fait long feu.
Il fût un temps où l'on nous promettait de préserver l'identité de notre ville parc, sa faune, sa flore et ses maisons d'exception ! On préempterait les terrains et commerces pour éviter leur disparition !! On inscrirait Le Vésinet au Patrimoine Mondial de l'Unesco !!! Aujourd'hui force est de constater qu'on bétonne le centre ville et que le mauvais entretien des voies d'eau aboutit à une dégradation objective de notre environnement. Les promesses électorales sont à l'ordre du jour en France. Il est bon parfois de se souvenir des promesses de nos élus pour mieux juger leur action.

Marie-Aude Gattaz
François Bonnin
Hélène Prévot-Huille
Emmanuelle Cezard
demainlevesinet@gmail.com

Les propos de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs.

GROUPE UNION POUR LE RENOUVEAU DU VÉSINET

Un chef d'œuvre en péril

L'apparition du botulisme en fin d'été dans nos plans d'eaux, entraînant la mortalité d'un certain nombre de palmipèdes n'est pas une divine surprise. Elle est la conséquence d'un manque patent de considération pour le plus vieux patrimoine de la ville que sont nos lacs et rivières et cela depuis plus d'une décennie. L'objectif doit être le retour au bon état des cours d'eau afin de rétablir une continuité écologique. Cela repose sur 4 axes majeurs : CONNAITRE, RESTAURER, PROTEGER, VALORISER

L'eau sans cesse circule et se transforme, empruntant des chemins parfois invisibles. C'est un milieu en mouvement qui permet une continuité écologique avec différents milieux aquatiques, des espaces de vie variés.

Les diverses infrastructures qui fragmentent les cours de l'eau sont sources d'un bouleversement et fragilisent le cycle biologique. Le dysfonctionnement des équipements et le manque d'entretien aggravent cette situation et conduit à un déséquilibre biologique avec toutes les conséquences que cela engendre sur l'écosystème : disparition de toute vie aquatique, apparition d'algues, accumulation de vase... La biodiversité se retrouve donc confrontée à de multiples pressions qui menacent son équilibre global.

Que faire face à cette situation ?

Mettre en place une automatisation afin de mieux contrôler et stabiliser le cycle biologique. Nos équipements comme les vannes/les pompes doivent être régulièrement surveillés et entretenus pour garantir leur bon fonctionnement. Leur gestion avec un débit raisonné peut suffire à assurer la libre circulation des sédiments.

Revoir la circulation des flux

L'état chimique des rivières et des lacs doit faire l'objet d'un suivi régulier, car il conditionne l'état écologique du milieu. Des mesures doivent être donc réalisées sur de nombreux paramètres chimiques, comme par exemple : les nitrates, les phosphates... Ces mesures portent principalement sur l'eau, mais certains paramètres doivent être aussi mesurés dans les sédiments. Elles doivent être effectuées à intervalles réguliers (plusieurs fois par mois). La fréquence, le lieu de mesure, les paramètres mesurés doivent être adaptés à l'enjeu.

Renégocier notre contrat d'entretien qui est inefficace.

Améliorer les connexions entre eaux de surface et souterraines pour améliorer les débits d'étiage et favoriser l'oxygénation de l'eau.

Aménager les berges par génie végétal pour renforcer les conditions de la protection d'un patrimoine paysager et de la biodiversité. Les berges sont l'interface entre le milieu aquatique et terrestre. Les aqua-pépinières spécialisées disposent à la fois du savoir faire et de l'expérience nécessaires pour proposer des solutions efficaces et durables.

Au delà de l'AVAP, je demande la **création de zones prioritaires pour la biodiversité**, de certaines rivières. Cela consisterait a diviser une rivière en 3 zones ou l'eau circulerait lentement.

Une zone centrale libre, représentant un tiers de la surface totale.
Une zone périphérique, de régénération, où des plantes aquatiques sont chargées de la filtration.
Une zone d'oxygénation et désinfection avec des plantes oxygénantes permettant l'exposition de l'eau aux UV naturels.

De nombreuses pistes de financement existent pour mener à bien toutes ces actions notamment avec l'agence de l'eau qui soutient la restauration de la continuation écologique et qui peut apporter une aide financière comprise entre 30 et 80% pour la réalisation des études et des travaux.

Dès aujourd'hui nous devons agir pour sauver ce chef d'œuvre en péril.

Thibaut GRIPOIX
tgripoix@yahoo.fr

GROUPE LE VÉSINET, UNE AUTRE VOIE

Bien triste mandat sous le signe **- du pouvoir accaparé :** l'opposition éliminée à la communauté de communes pourtant prévue par le vote des citoyens : 64% des vésigondins n'y seront plus représentés. La suppression de la commission y affèrent va de pair avec le refus du maire de toute participation des élus aux décisions qui y seront prises.
- du mépris des élus : les commissions rares devenues des chambres d'enregistrement le plus souvent juste avant le conseil pour bien montrer aux élus au cas où certains ne l'auraient pas encore compris le mépris de ce qu'ils peuvent dire. D'ailleurs nous apprenons les décisions dans la rue ou par le blog de Phénix. La démolition de pavillons au centre-ville et la construction d'immeubles à la place en est un exemple. Des réunions avec des amis ou avec des associations sans jamais y associer les élus se tiennent pour préparer des décisions, la ligne 19 en est un autre exemple.
- des décisions essentielles pour l'avenir de la ville prises avec des non élus choisis sans y associer les élus à qui on ne demandera que de lever la main en conseil municipal pour approuver ! L'Eco quartier en est un bel exemple.

Bilan : une ville entre les mains de quelques-uns qui lentement se désagrège.

André MICHEL – Antoine LORENZI

Les propos de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Les propos de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs.

LES INDÉPENDANTS DU VÉSINET ENGAGÉS (L.I.V.E.)

Le Père Noël n'existe pas !

Après 3 ans d'attente, de réflexions, de doutes et de mises en garde, c'est l'occasion de confirmer que le Père Noël n'existe pas au Vésinet. Un double choc donc pour toutes celles et ceux qui voulaient encore y croire car, après le traumatisme engendré par la disparition de ce personnage chéri, en survient un second : celui de découvrir qu'ils ont été bernés…

Pas besoin de refaire l'éternelle liste de tout ce qui ne va plus au Vésinet depuis leurs élections, vous le constatez chaque jour par vous-même. Pire encore, la dernière tribune de la majorité intitulée pompeusement « Vertu » justifie la hausse vertigineuse de 66 % des taxes foncières alors que de nombreux Maires des Yvelines crient au scandale et refusent de se laisser « tondre » sans rien dire. Il appartiendra donc aux Vésigondins de juger sévèrement ces propos ainsi que ce manque de réaction et d'intervention.

Pour notre part et afin de remercier Monsieur le Maire de tous les « beaux cadeaux empoisonnés » qu'il nous fait depuis 3 ans, nous lui déposerons en retour dans sa chaussette, son poids de médailles en chocolat. Et, nous offrirons au passage, un boulier chinois pour apprendre le calcul à Monsieur Carour ; une pêche à la ligne avec 34 canards en plastique à Monsieur Elkael en mémoire de tous les anatidés morts sous son service et un poupon pleureur à Madame Geneix en souvenir de toutes les crèches fermées par ses soins.

Mais, s'il y a un temps pour rire, il y a aussi un temps pour travailler et proposer. C'est donc forts de nos valeurs que les « Indépendants » s'engagent sans réserve pour le Vésinet et pour vous, habitants de la Commune. Le programme que nous préparons pour les prochaines élections municipales veut être vecteur d'une politique qui s'intéresse et qui se donne comme but une meilleure qualité de vie pour tous les citoyens. Rien de plus facile que de tomber amoureux de la Ville du Vésinet constituée de nombreux lacs et rivières, d'une situation et d'un cadre de vie exceptionnels qui nous séduisent chaque jour par leur beauté et les innombrables possibilités de loisirs et d'activités culturelles qui nous manquent cruellement aujourd'hui.

(Re)trouver des infrastructures et une économie locale performantes, une politique ciblée sur l'écoute89 de ses administrés et une réelle vision d'avenir, c'est de l'ordre du possible que d'offrir à chacune et à chacun une vie haute en couleurs, selon ses goûts, ses intérêts et ses possibilités. Malheureusement, notre ville se meurt alors pourquoi se satisfaire de cette situation actuelle ?

C'est pourquoi, nous vous proposons de nous rejoindre nombreux car le Vésinet a besoin de nouvelles personnes à sa tête, d'un retour à l'innovation, d'un effort de proximité et une qualité dans la vie politique de tous les jours. Avec votre aide et votre soutien, nous pouvons devenir une ville forte, dynamique et retrouver notre réputation d'antan auprès des autres communes et de la CASGBS. C'est ensemble que nous parviendrons à changer les choses. Les Indépendants ont la volonté pour les prochaines années de construire avec vous cette Commune mais en attendant de vous retrouver en 2017, nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Sophie Willemin
Les Indépendants du Vésinet Engagés (L.I.V.E.),
live78110@gmail.com

Maintenance, Dépannage, Infogérance

Informatique

Création & référencement de sites Internet

Vente de matériel informatique

8, rue Hans List - Bat. H - Z.A. CLAUDE MONET - 78 290 CROISSY SUR SEINE

01.30.15.15.50 contact@alezpc.fr

W W W . A L E Z P C . F R

Hôtel des Ventes
de Saint-Germain-En-Laye

F. Laurent De Rummel - Commissaire Priseur
www.sgl-encheres.com

TRÈS BELLES VENTES AUX ENCHÈRES

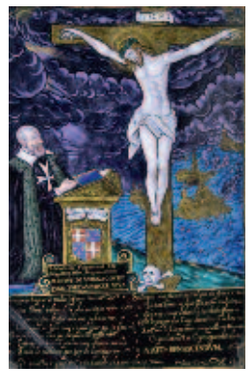

Limoges XVIIème
Adjugé 21000 €
24/04/2016
Achat des Musées Nationaux

Paul Jouve - Adjugé 81000 € 1/11/2015

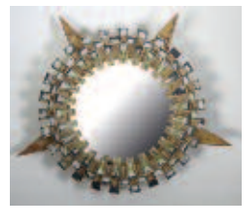

Line Vautrin
Adjugé 11500 € 24/04/2016

ESTIMATIONS GRATUITES TOUS LES LUNDI
SANS RENDEZ-VOUS,
de 9h30 à 12 h et de 14h à 18 h

13, rue Thiers 78100 - Tél. : 01 39 73 95 64
Fax : 01 39 73 03 14 - contact@sgl-encheres.com

VIVEZ
NOËL
en Beauty

BEAUTY
SUCCESS

-25%

sur **votre produit** ou **prestation préférée**
du **2/11/2016** au **31/12/2016**
sur présentation de cette pub

P A R F U M E R I E S & I N S T I T U T S

8, rue du Maréchal Foch • LE VÉSINET • 01 30 53 74 51

IDY IMMOBILIÈRE DES YVELINES

LE VESINET

Dans une résidence calme, sécurisée, avec gardien, à 10 min du RER du Vésinet, au dernier étage, appartement traversant de 3 pièces comprenant : Séjour donnant sur balcon et loggia, cuisine équipée, 2 chambres, salle de douche et w.c. indépendant. De nombreux rangements, une cave, un box et un toit terrasse de 50 m² complètent ce bien. A visiter rapidement.

DPE : E *Réf. 4111*

Prix : 249 000 euros FAI

LE PECQ - LIMITE LE VÉSINET

Le Pecq, limite Vésinet 15 min RER, sublime 4 pièces traversant dans une copropriété de standing avec ascenseur et parc. Il comprend : double séjour, salle à manger (parquet massif) sur terrasse de 20 m² sans vis-à-vis avec vue sur Seine, cuisine équipée, 2 CH, SDB, SDD, w.c. indépendant. Cave et PKG en sous-sol. TRÈS BON ÉTAT.

DPE : E *Réf. 4115*

Prix : 480 000 euros FAI

www.immobiliere-des-yvelines.fr - contact@idy.immo

122, boulevard carnot - 78110 Le Vésinet

01 39 13 98 93

ABOTT ARTISAN

Rénovation intérieure & Décoration

UN PROFESSIONNEL POUR LA RÉNOVATION DE VOTRE SALLE DE BAINS

VENEZ VISITER NOS SHOWROOMS !

61 avenue de la Princesse
78110 Le Vésinet

11 rue Danès de Montardat
78100 Saint Germain en Laye

Tel: 01 30 15 16 07

ménage

jardinage

bricolage

garde d'enfants

Vestalie

Fournisseur de temps libre à domicile

La proximité d'un prestataire indépendant présent au Vésinet depuis 2007.

Aucun frais d'adhésion.

Aucune démarche administrative, vous n'êtes pas employeur.

NOUVEAU
Vestalie s'occupe aussi de vos locaux professionnels

www.vestalie.com

131-135 Bd Carnot - 78110 Le Vésinet
Tél. : 01 30 71 10 00
contact@vestalie.com

Société de services à domicile agréée par l'État

INFONEXT

NOUVEAU MAGASIN INFORMATIQUE AU VESINET

Dépannage informatique PC & MAC
Part. / Pro. / A domicile
Tout type de panne

Contrat de Maintenance

Location / Vente / Accessoires

Installation Réseau

Dépannage à notre boutique sans RDV

Du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 19h

62 avenue des Pages – 78110 LE VESINET

01 83 62 56 56 - www.infonext-sas.fr